Martine Germain
2013/01/01
Office québécois de la langue française

Quelques généralités sur les références bibliographiques

Capsule de l’OQLF

Martine Germain est coordonnatrice, à la Direction des travaux terminolinguistiques de l’OQLF, du module du contrôle de la qualité, de la formation et de la diffusion. Elle nous entretiendra cette année de questions ponctuelles auxquelles la Banque de dépannage linguistique apporte des réponses pratiques. Les capsules qu’elle propose s’adressent aux élèves autant qu’aux enseignants.

LA RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE CONSISTE en chacune des sources qui figurent dans une bibliographie (ou une médiagraphie, ou une webographie) et qui fournissent des renseignements tels que le nom et le prénom de l’auteur, le titre, le lieu de publication, la maison

d’édition, l’année de publication et le nombre de pages. La bibliographie (ou médiagraphie ou webographie) est le répertoire des sources consultées par un auteur lors de la rédaction d’un livre, d’un rapport, d’un travail scolaire, etc.

+

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

+ DÉFINITIONS

Peut-on intituler indistinctement *bibliographie*, *médiagraphie* ou *webographie* les répertoires dans lesquels figurent les sources consultées?

[Réponse]

+ VRAI OU FAUX?

La norme de présentation des références bibliographiques établie par l’OQLF est la seule officiellement reconnue au Québec.

[Réponse]

+ CHERCHEZ L'ERREUR

Une référence bibliographique comporte différents éléments qui varient en fonction de la nature du document. Il existe deux méthodes pour présenter les références bibliographiques : la méthode traditionnelle et la méthode auteur-date. Bien qu'il n'y ait pas de règle absolue à ce sujet, la présentation auteur-date, qui rapproche la date du nom de l'auteur, est surtout utilisée dans des articles techniques ou scientifiques, et de plus en plus dans les rédactions scolaires (rapports de recherche, de laboratoire, etc.).

Les deux références bibliographiques ci-dessous sont présentées respectivement selon la méthode traditionnelle et la méthode auteur-date. Pouvez-vous dire si elles sont correctement rédigées?

> **Méthode traditionnelle**
>
> Guilleron, Gilles. Écrire pour les nuls, Paris, First, 2012, 438 p. (Pour les nuls).
>
> **Méthode auteur-date**
>
> HAGÈGE, Claude (2012). *Contre la pensée unique*, Paris, Odile Jacob, 247 p.

[Réponse]

+ RÉPONSES

Réponse : Non. Ces termes ne sont pas synonymes.

Le terme *bibliographie* renvoie à une liste de documents imprimés cités en référence. On appelle *médiagraphie* la liste des documents cités en référence, constituée de documents imprimés, de documents audiovisuels et de sites Internet.

La webographie est la liste des sources consultées dans Internet suivies de leur adresse URL correspondante.
[Retour]

Réponse : Faux.

Il n'existe pas de norme unique, nationale ni internationale, en matière de présentation des références bibliographiques. En effet, on dispose de diverses façons de les présenter, certaines étant plus traditionnelles, d'autres étant considérées comme plus modernes. L'important, c'est d'adopter la même présentation, adaptée au type de document dont on donne la référence. Cela dit, en suivant les modèles suggérés par l'OQLF, on est certain de ne pas se tromper!
[Retour]

Réponse : Méthode traditionnelle

Tout le nom de l'auteur doit être en majuscules; le titre de l'ouvrage doit être en italique (*Écrire pour les nuls*); la collection est précédée

de deux espaces. La forme correcte :

> GUILLERON, Gilles. *Écrire pour les nuls*, Paris, First, 2012, 438 p. (Pour les nuls).

Méthode auteur-date : Elle est correctement rédigée.

[Retour]

Pour en savoir davantage sur la rédaction de références bibliographiques, consultez les articles du sous-thème Bibliographie et notices bibliographiques de la Banque de dépannage linguistique de l'OQLF.



Martine Germain

Office québécois de la langue française (OQLF)